



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM
- 67370 -

Convocation N°23-N°03/2022
C/121-2022

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira en séance ordinaire le

lundi 9 mai 2022 à 19h30

Salle du conseil municipal à la mairie de Dingsheim
avec port du masque conseillé en raison du Covid-19

Je vous prie de bien vouloir y assister.

Le Maire : Gaston BURGER



Ordre du jour :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 4 avril 2022
2. Baux ruraux
3. Enquête publique complémentaire sur le GCO – avis de la commune
4. Motion contre la fermeture d'une classe dans le groupe scolaire
5. Information sur le projet de création, par les professionnels de santé, d'un pôle médical
6. Compte-rendu des commissions
 - ↳ a. Communication
 - ↳ b. Cadre de vie, solidarité
 - ↳ c. Urbanisme et économie
 - ↳ d. Voirie
 - ↳ e. Citoyenneté, jeunesse et environnement
7. Divers
 - ↳ Agenda

Compte-rendu du conseil municipal du 9 mai 2022

Membres présents : **13**

Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Brice Schobel, Christian Biller, Benoît Haettinger, Laetitia Johner, Fabienne Breyel, Gisèle Berbach, Fabrice Lutz, Geoffrey Diebold, Dominique Reinbolt.

Absents avec procuration : **2** (Geneviève Botzong à Joseph Arenas, Audrey Bauer à Geoffrey Diebold)

Absents : **0**

Nombre de votants : **15**

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le conseil municipal désigne Virginie Adloff, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

1. Adoption du compte rendu de la séance du 4 avril 2022

Aucune remarque, le compte-rendu est adopté.

Votants : 15

ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0, **POUR : 15**

2. Baux ruraux

Délibération N°13/2022

Les baux ruraux, accordés à titre précaire pour la période du 1/11/2022 au 31/10/2023 payable au 1/11/2022, concernent des terrains dont la commune est propriétaire et qui les loue à des agriculteurs. De nouvelles parcelles se sont ajoutées cette année. Le maire propose de louer ces différentes parcelles selon les modalités ci-après :

- La parcelle section 7 ODICHAECKER N°70 d'une surface de 02ha7a47ca ainsi que la parcelle section 5 SCHIMMERLAECKER N°55 d'une surface de 59a58ca seront louées à M. Vincent Berbach.
- Les parcelles section 7 ODICHAECKER N°68 d'une surface de 6,83a et N°69 d'une surface de 25,83a seront louées à l'EARL Georges Burger représentée par Antoine Burger.

Le tarif du fermage est fixé de 2,10 € l'are pour l'ensemble des parcelles.

Votants : 15

ABSTENTIONS: 3 (Marcel Fritsch, Gisèle Berbach, Gaston Burger) - CONTRE : 0 - **POUR : 12**

3. Enquête publique complémentaire sur le GCO – avis de la commune

Délibération N°14/2022

Ce point avait été reporté lors de la séance du 4 avril.

Considérant l'incomplétude des dossiers sur :

- l'impact face au bruit lié à la circulation surtout en nocturne ;
- l'impact sur le trafic routier sur les routes secondaires et notamment sur la RD 866 entre Dingsheim et Pfulgriesheim.

Considérant que les dossiers ne proposent pas de mesure de protection :

- Pour limiter l'impact du bruit ;
- Pour limiter le trafic induit par le GCO sur les axes secondaires.

Après débat et délibération, le conseil municipal donne un avis très réservé sur l'enquête complémentaire sur le Contournement Ouest de Strasbourg et demande, en outre, des mesures de protection phoniques pour protéger la commune ainsi qu'un suivi du trafic routier sur la RD 866 qui relie Dingsheim à Pfulgriesheim.

Votants : 15

ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0, **POUR : 15**

4. Motion contre la fermeture d'une classe dans le groupe scolaire

Délibération N°15/2022

Le maire rappelle le contexte lié à cette fermeture de classe et le courrier du DASEN du 07/02/2022, confirmant à la commune la fermeture de classe pour la prochaine rentrée 2022. Compte tenu des nouveautés dans les effectifs intervenus depuis ce courrier, le maire propose au conseil municipal d'adopter la motion suivante.

MOTION

Le conseil municipal de Dingsheim, propose une motion pour exprimer son désaccord sur la fermeture annoncée d'une classe au sein du RPI de Dingsheim/Griesheim, lors de la prochaine rentrée scolaire. L'école compte actuellement 8 classes et les projections de l'Éducation Nationale indiquent une rentrée scolaire 2022-2023 à 175 élèves. Les maires des deux communes et le président du Syndicat Intercommunal « La Souffel » ont adressé une requête écrite au Directeur Académique pour lui demander de surseoir à sa décision, au vu d'inscriptions nouvelles d'élèves depuis la remontée d'effectifs par les directeurs d'école.

Dans sa réponse du 17 janvier 2022, le Directeur Académique indique « qu'il ne lui paraît pas opportun à ce stade de réviser la prévision d'effectifs du regroupement pédagogique de Dingsheim/ Griesheim. Néanmoins, ses services se chargent de suivre attentivement les inscriptions réelles des élèves dès la fin de l'année. La situation du regroupement pourra être réétudiée après vérification des effectifs présents le jour de la rentrée. »

A ce jour, les inscriptions réelles des élèves qui résident dans les deux communes dépassent largement les repères de fermeture de l'administration de l'Éducation Nationale. Au 9 mai 2022, hors dérogations scolaires, 63 enfants sont inscrits à l'école maternelle et 2 enfants ukrainiens ; 112 élèves sont inscrits à l'école élémentaire. La fermeture de la classe ne se justifie plus.

Au regard des élèves réellement inscrits, le conseil municipal de Dingsheim demande donc au Directeur Académique de l'Éducation Nationale de prendre en considération sa demande de réouverture de la classe et de l'acter le plus rapidement possible afin de rassurer les parents, stabiliser l'équipe enseignante et permettre avant la rentrée scolaire de proposer une répartition pédagogique cohérente des enfants dans les classes. Cette motion sera appuyée par un nouveau courrier des élus au DASEN lui demandant de maintenir les 8 classes actuelles avant le jour de la rentrée scolaire 2022/2023 au vu des effectifs réellement inscrits, afin de garantir la réussite de tous les enfants dans un cadre pédagogique serein et épanouissant. En effet, à ce jour le comptage effectué dénombre 175 élèves, soit un nombre largement supérieur au seuil de fermeture fixé à 168 élèves pour 8 classes.

Votants : 15

*ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0, **POUR : 15***

5. Information sur le projet de création, par les professionnels de santé, d'un pôle médical

Le maire indique que les professions médicales (pharmaciens, médecins et infirmières) souhaitent implanter un pôle médical qui serait situé sur un terrain appartenant actuellement au Sivom et jouxtant le parking des tennis couverts. Le bâtiment comprendrait un rez-de-chaussée pour la pharmacie et un étage pour la partie cabinet médical. Le parking public serait en partie partagé moyennant perception d'une indemnité pour un nombre de places à définir (et qui bénéficieraient d'une priorité de parking pour accéder à la maison de santé).

L'ensemble de la parcelle a été estimée par les services des Domaines entre 6000 € et 9.000€ l'are. Un terrain de 7 ares pourrait être détaché. Si le projet dans son principe emporte l'adhésion des deux communes, il reste à définir le prix de l'are définitif qui, dans tous les cas, ne peut être inférieur à l'estimation du Service des Domaines. Ce point sera évoqué lors du prochain comité directeur du Sivom, instance décisionnaire sur ce projet de cession.

6. Compte-rendu des commissions

a. Communication

- La nouvelle publication municipale « Place de la Mairie » est en préparation et sera imprimée dès que l'arrêté municipal sur l'utilisation de l'aire de jeu aura été signée.
- Le projet « Balades ludiques », itinéraire de randonnée élaboré par les commissions Communication de Dingsheim et Griesheim-sur-Souffel en collaboration avec Randoland, vient d'être adressé à la mairie. Cette promenade de 4,4 km à travers les 2 communes comprend 3 niveaux d'énigmes destinées aux enfants (4/6 ans, 7/9 ans, + de 10 ans).

↩ **b. Cadre de vie, solidarité**

- La commission a décidé d'arrêter le concours de fleurissement.
Cinq familles ukrainiennes résident dans le village et sont hébergées par des habitants de la commune. Le vendredi 3 juin, une soirée « tartes flambées » sera organisée par le conseil municipal en l'honneur de ces familles.
- L'atelier « Mémoire » se poursuit.

↩ **c. Urbanisme et économie**

- Le maire informe de l'enquête publique sur le PLUI.
- Sur Dingsheim, des emplacements réservés (15 environ) ont été fléchés pour régulariser certaines situations à terme.
- La future zone artisanale est aussi impactée par une modification du PLUI. Dans la réglementation, l'affectation des sols et destination des constructions a été modifiée. Les commerces sont réglementés (surface inférieure à 500 m²), mais il est désormais possible d'y implanter de l'activité industrielle alors qu'auparavant on ne pouvait y affecter que de l'activité artisanale. Cette modification préoccupe particulièrement les riverains qui ont transmis leurs inquiétudes sur cette extension d'activité au conseil municipal.
- Une démarche municipale pour relayer ce point sera adressée à la communauté des communes dans le cadre de l'enquête avec une information parallèle de nos collègues de Griesheim.

↩ **d. Voirie**

- Le chantier rues de Berlin et de Brasilia a été balisé et les travaux ont démarrés. Le SDEA est en cours d'intervention au niveau de l'assainissement. Le site est pollué à la hauteur de l'ancienne canalisation de fuel ce qui nécessitera une dépollution de la terre.
- Le conseil est informé qu'un riverain de la rue de Mittelhausbergen conteste par courriers les futurs travaux de sécurisation et de ralentissement de la vitesse dans la rue de Mittelhausbergen. Le maire indique qu'une réunion d'information destinée aux riverains, en présence du bureau d'études était fixée de longue date, mais retardée à cause de la Covid 19. Elle sera fixée dans les prochaines semaines, afin de présenter le projet en détail et répondre à toutes les questions.

↩ **e. Citoyenneté, jeunesse et environnement**

- Le conseil municipal des jeunes a été installé le vendredi 8 avril. Après la 1ère réunion, les jeunes élus développent trois projets : nettoyage de la commune, aide aux personnes démunies et installation d'une boîte à livres pour enfants.
- Le projet de « Parc d'agrément » est lancé. Des ateliers incluant les arboriculteurs, le CMDJ, les jeunes du village et les professions médicales ont permis d'affiner le projet. L'appel d'offres est en cours. Les propositions de la commission d'appel d'offre seront présentées lors du prochain conseil municipal, afin d'attribuer les marchés.

7. Divers

↩ **SIVOM :**

Joseph Arenas informe qu'un agent a sollicité une mise en disponibilité à compter du 2 mai 2022 pour trois mois.

↩ **Agenda**

- 3 juin, 19h00 : Repas avec les familles Ukrainiennes à la salle La Grange - Rendez-vous à 18h pour préparer la salle
- 7 juin, 20h00 : Conseil municipal
- Tous les mardi, 11h00, réunion de chantier (rue de Brasilia/Berlin)

Séance close à 21h40

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Audrey BAUER <i>Procuration à Geoffrey Diebold</i>	Gisèle BERBACH	Christian BILLER
--------------------------	--------------------------	--	---------------------------	-----------------------------

Geneviève BOTZONG <i>Procuration à Joseph Arenas</i>	Fabienne BREYEL	Andrée BRIFFOTEAU	Geoffrey DIEBOLD	Marcel FRITSCH
Benoît HAETTINGER	Laetitia JOHNER	Fabrice LUTZ	Dominique REINBOLT	Brice SCHOBEL